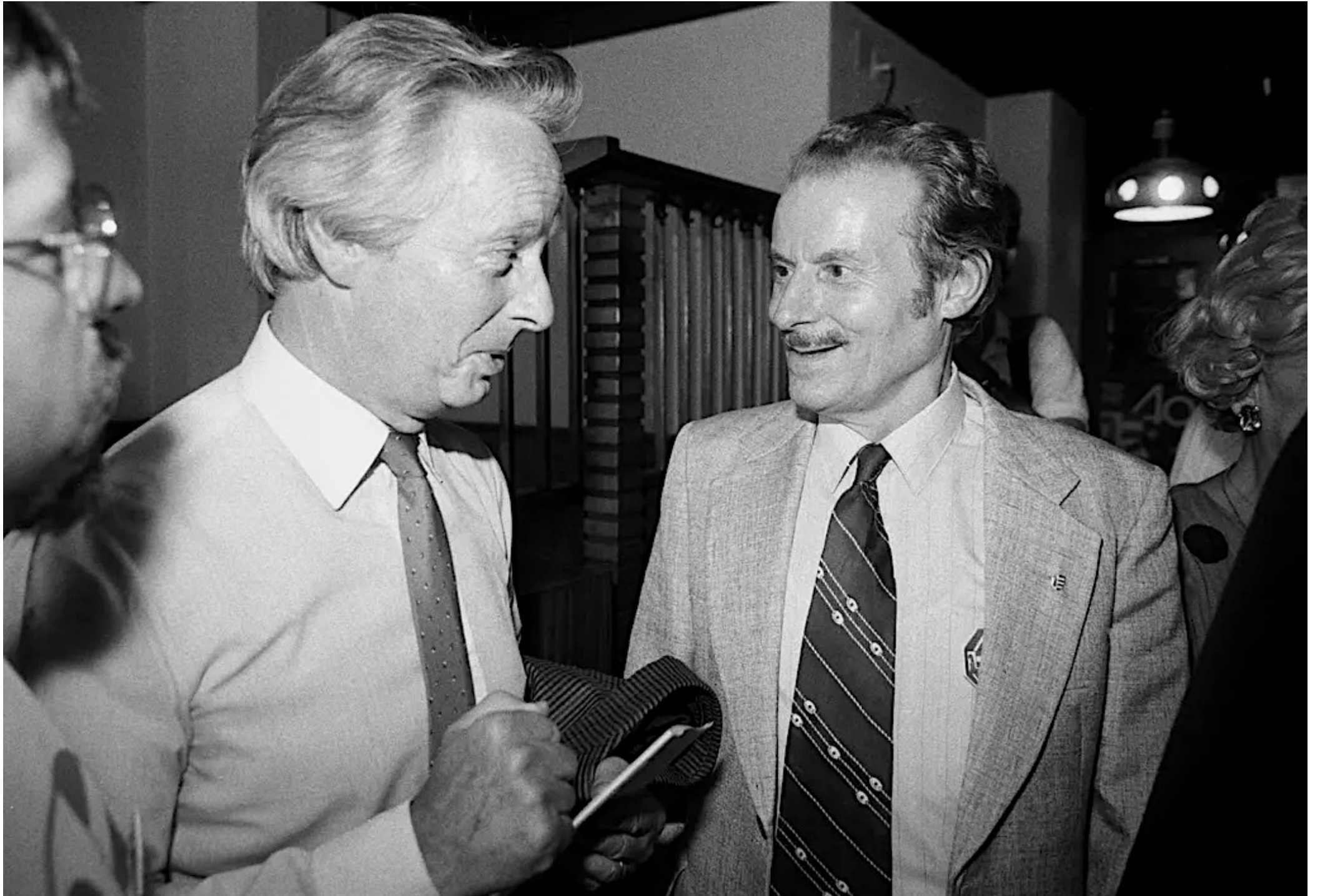


SANS ROLAND BÉGUELIN & MARCEL BOILLAT, PAS DE CANTON DU JURA !

UN FILM DE
PIERRE-ALAIN MEIER



Une production **Thelma Film AG** • Scénario et Réalisation
Pierre-Alain Meier • Montage **Nicolas Chèvre** • Production **Chaya
Meier** • Titres et graphisme **Ilaria Albisetti** • Avec le soutien de
Cineforum et de **La Loterie romande**, de **SSR Passage Antenne**,
de **OFC Succès cinéma** • Distribution **Outside the Box**



Roland Béguelin et Marcel Boillat (1987)

SYNOPSIS

Grâce à Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement Jurassien (RJ), et à Marcel Boillat, créateur du Front de Libération du Jura (FJL) – deux solitaires dont l'intelligence et l'opiniâtreté ont fait plier le canton de Berne et la Confédération qui ont longtemps vu d'un très mauvais œil le réveil séparatiste – le canton du Jura existe.

Roland Béguelin et Marcel Boillat ont été largement oubliés de l'histoire de la Question jurassienne. François Lachat, 1^{er} président du gouvernement en 1979, n'avouait-il pas en 2018 sur RFJ, que 28 jeunes sur 30 n'avaient jamais entendu parler de Roland Béguelin, sans même parler de Marcel Boillat.

J'ai vécu dans mon village jurassien d'Undervelier les événements du 23 juin 1974 ainsi que les quelques années qui ont suivi, avant de partir pour Bruxelles apprendre le cinéma. Dans tous les endroits où j'ai vécu et travaillé, j'ai toujours retrouvé des signes forts de mon identité et appartenance jurassienne, je suis de ce pays, mais paradoxalement, le Jura fut plus aisé à aimer lorsque je vivais hors du Jura. J'ai pu m'en rendre compte très vite lorsqu'après 35 ans de pérégrinations à travers le monde, et autant de films produits ou réalisés, je suis revenu vivre dans ce même village d'Undervelier en 2008.

J'ai retrouvé un canton comme les autres, sans solution novatrice pour sortir du carcan helvétique, une région repliée sur elle-même et qui laisse filer le meilleur de son potentiel créatif, entend-on souvent, sans compter beaucoup de compromissions dans l'organisation de l'Etat, un Etat devenu souvent inquisiteur, moins bien organisé à de multiples égards que le canton de Berne à l'époque.



Roland Béguelin et Roger Schaffter, Fête du Peuple 1978, © MAJ



Béguelin (au centre) et la jeunesse jurassienne, 1968, © Marcel Hêche / Galerie du Sauvage

Personnellement, je me suis battu entre autre activement contre la suppression de l'école d'Undervelier-Soulce, j'ai vécu la fusion de la Haute-Sorne, aujourd'hui la question de la Géothermie à Glovelier, où pour le moins l'Etat communique mal, le manque drastique de moyens pour la culture... Tout cela en comprenant jusqu'à un certain point les difficultés de notre (trop) petit canton.

Ce désir de film part aussi d'un sentiment d'injustice auquel j'ai été souvent confronté tout au long de ma vie : le manque de reconnaissance des vrais battants, ceux qui paient cher leur volonté de liberté, qui payent de leur vie parfois. A cet égard, pour moi, dans le Jura, à l'issue de ma demie-année de recherches, les deux seuls vrais géants sont et restent Roland Béguelin et Marcel Boillat.

Sans oublier Roger Schaffter, le compagnon de lutte de Roland Béguelin. Tous les deux ont porté ensemble le mouvement séparatiste, jusqu'à la victoire partielle de 1974, dans la complémentarité de leurs talents et grâce à une complicité longtemps inaltérable.

Last but not least, le Jura célébrera cette année pochainne les 50 ans du célèbre vote du 23 juin 1974. Toutes les Jurassiennes et les Jurassiens se rappellent les célèbres formules : «le Jura est libre» de Roland Béguelin, et «il pleut la liberté» de Roger Schaffter. J'espère rappeler avec ce film quelques beaux et difficiles moments d'une époque à vrai dire un peu bénie des dieux.

Pierre-Alain Meier, 22.4.24



On nous impose une
place d'armes. Nous
combattons jusqu'au Sang.

**SAUVONS LES
FRANCHES
MONTAGNES**

**TU AS VENDU
LE
JURA**



ENCORE UN AVORTON...
AUX FRANCHES
MONTAGNES?
UNE JUMENT
ACOUCHE UN



**ET
AUTONOMIE
COMMUNALE?**

Les armes du D.M.F.
la dictature
le mensonge...

**LE VASE
DÉBORDE
Y EN A MARRE**

**RESPECT
DU
PEUPLE**

Le monde
va plus vite,
mais mains loin
que le dialogue

**UNE FOIS
DE PLUS
BERNÈS**

Berne nous
force à la
rébellion!

**LE
PEUPLE
AURA
RAISON**

« On s'habitue à
tout » est la
maxime de ceux qui
Nous imposent
le pire

BREF RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'HISTOIRE RÉCENTE DU JURA

En 1815, le Congrès de Vienne rattache l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle au Canton de Berne pour lui compenser la perte du Pays de Vaud et des bailliages argoviens. Entre Berne, un canton alémanique, protestant, et le Jura, région francophone, partiellement catholique, le mariage n'est pas évident.

En 1947, le Grand Conseil bernois refuse de confier à un francophone les travaux publics au conseiller d'Etat jurassien Georges Moeckli, sous le prétexte fallacieux qu'il parle mal le dialecte. Un mouvement séparatiste se crée, le Rassemblement jurassien. Après l'échec du plébiscite de 1959, le RJ, sous l'impulsion de Roland Béguelin, fonde son action sur l'ethnie française, qui cadre mal avec la revendication territorialiste « Jura historique », d'où le lâchage du district de Laufon germanophone.

A la fin des années 1950, le Département militaire fédéral projette une place d'armes pour blindés aux Franches-Montagnes, ce qui suscite une forte opposition dans les régions concernées. Le RJ, avec son discours antimilitariste, anti-places d'armes dans le Jura, est officiellement non violent. Ses tribuns dénoncent souvent des Suisses alémaniques réactionnaires et bornés. La Fête annuelle du Peuple jurassien à Delémont, ainsi que de grandes manifestations motivent militants et sympathisants.

Le Groupe Bélier, formation de choc séparatiste créée en mai 1963, multiplie les actions non violentes mais très médiatisées. Des objecteurs-patriotes déposent leurs affaires militaires, parce que l'armée « occupe le Jura pour mater d'irréductibles autonomistes ».

Les activistes du Front de libération jurassien (FLJ) commettent une douzaine d'attentats entre 1962 et 1966. Le 30 août 1964, des militants séparatistes, après avoir déposé une gerbe au pied de la

Sentinelle, conspuent le conseiller fédéral Paul Chaudet ainsi que le conseiller d'Etat bernois Virgile Moine, et les empêchent de parler.

Ce sont finalement les autorités fédérales, au premier chef Kurt Furgler, qui convainquent le Gouvernement bernois d'organiser un plébiscite dans le Jura bernois. Celui-ci définit une procédure en cascade avec votes de l'ensemble des sept districts, puis, s'ils le demandent, vote des districts dans lesquels la majorité n'a pas été obtenue, puis des communes frontalières de ces districts avec le territoire du futur Canton.



Les Rangiers, 1964, © Bernard Willemin / Galerie du Sauvage

Le 23 juin 1974, une majorité de votants dans les sept districts accepte la création d'un Canton du Jura. Le 16 mars 1975, les districts de Courtelary, Moutier, La Neuveville et Laufon, décident de rester bernois. En septembre, dans un troisième temps, des communes limitrophes votent leur rattachement au Canton du Jura.

En 1977, la Constituante accepte l'article 138 de la Constitution cantonale, qui donne à entendre que d'autres districts ou communes, non incluses à l'origine dans le futur Canton, pourraient le rejoindre. Cette façon de formuler les choses annonce la revendication de la réunion du Jura et du Jura bernois, constante dans les décennies suivantes. Les Chambres fédérales ne donnent pas la garantie fédérale à cet article de la Constitution jurassienne. En 1978, tous les cantons et une écrasante majorité de votants acceptent un 23^e Canton. La République et Canton du Jura entre en souveraineté le 1^{er} janvier 1979.

Le Jura officiel résume aujourd'hui son combat gagnant ainsi : l'habileté et le charisme des tribuns séparatistes, une propagande habile, de grandes manifestations populaires qui ont joué un rôle essentiel dans la Question jurassienne. Mais on évite de parler d'armes et d'explosifs.



Marcel Boillat à la Fête du Peuple de 1987, en compagnie de Jean-Marc Baume

ÉQUIPE

Chaya Meier, productrice

Née en 1999 à Mumbai (Inde). Fille de Pierre-Alain Meier, dont je vais en principe reprendre la société Thelma Film dès l'année prochaine, une fois mes études de juriste d'entreprise à la Haute-Ecole de Gestion à Neuchâtel terminées.

J'ai été concernée d'assez près ces dernières années à certains projets de Thelma Film et de Prince Film, dont je suis en train d'assurer la liquidation.

J'ai été plus directement associée aux films **LOVE OF FATE**, de Pierre-Alain Meier, ainsi qu'aux projets **ADOPTIONS** et **UN INSTANT** (en développement). Je suis reconnaissante de pouvoir prendre aujourd'hui en charge officiellement la responsabilité de **SANS ROLAND BÉGUELIN ET MARCEL BOILLAT, PAS DE CANTON DU JURA!**, qui est ma première production, même si mon père, réalisateur pour l'occasion, ne sera jamais très loin.

Pour le développement du projet, nous avons pu bénéficier du soutien de Cinéforum, ainsi que des fonds Passage Antenne de la SSR et Succès Cinéma de l'OFC de Thelma Film. Nous avons assuré la post-production grâce à des soutiens privés, une garantie du distributeur Outside the Box, la participation du réalisateur, et de fonds propres des sociétés Thelma Film et Prince Film.

Pierre-Alain Meier, scénariste et réalisateur

Né à Delémont en 1952. Maturité à Porrentruy, études à Neuchâtel et à Bruxelles (INSAS). Fondateur et directeur de Thelma Film AG, depuis 1988 et de Prince Film SA, depuis 2005.

Auteur et réalisateur de :

1986 **IKARIA BP 1447**

L.M. doc., 73', tourné en Grèce, Grand-Prix du Festival de Strasbourg, 1987

1994 **LA DANSE DU SINGE ET DU POISSON**

M.M. 40', doc, tourné au Cambodge.

2001 **THELMA**

L.M. de fiction, 90', tourné en Suisse, Italie, Grèce, Festival de Mannheim-Heidelberg 2001, Prix des Exploitants, Prime de qualité OFC, Prix de la Ville de Zürich

2017 **ADIEU A L'AFRIQUE**

L.M. doc. 87', tourné au Sénégal, Festival de Nyon, Compétition internationale.

2021 **LOVE OF FATE**

L.M. doc 87', tourné au Liban. Première au Festival Int. de Fribourg, juillet 2021.

2024 **SANS ROLAND BEGUELIN ET MARCEL BOILLAT, PAS DE CANTON DU JURA !**

L. M. doc. 96', film d'archives, Première le 23 juin 2024, à l'occasion des 50 ans du plébiscite du 23 juin 1974

Producteur d'une quarantaine de films, dont :

- **YAABA** d'Idrissa Ouedraogo (Burkina Faso),
- **HYÈNES** de Djibril Diop Mambéty, d'après la visite de la vieille dame de F. Dürrenmatt (Sénégal)
- **LES GENS DE LA RIZIÈRE** de Rithy Panh (Cambodge)
- **MEMORIA DEL SAQUEO** de Fernando Solanas (Argentine)

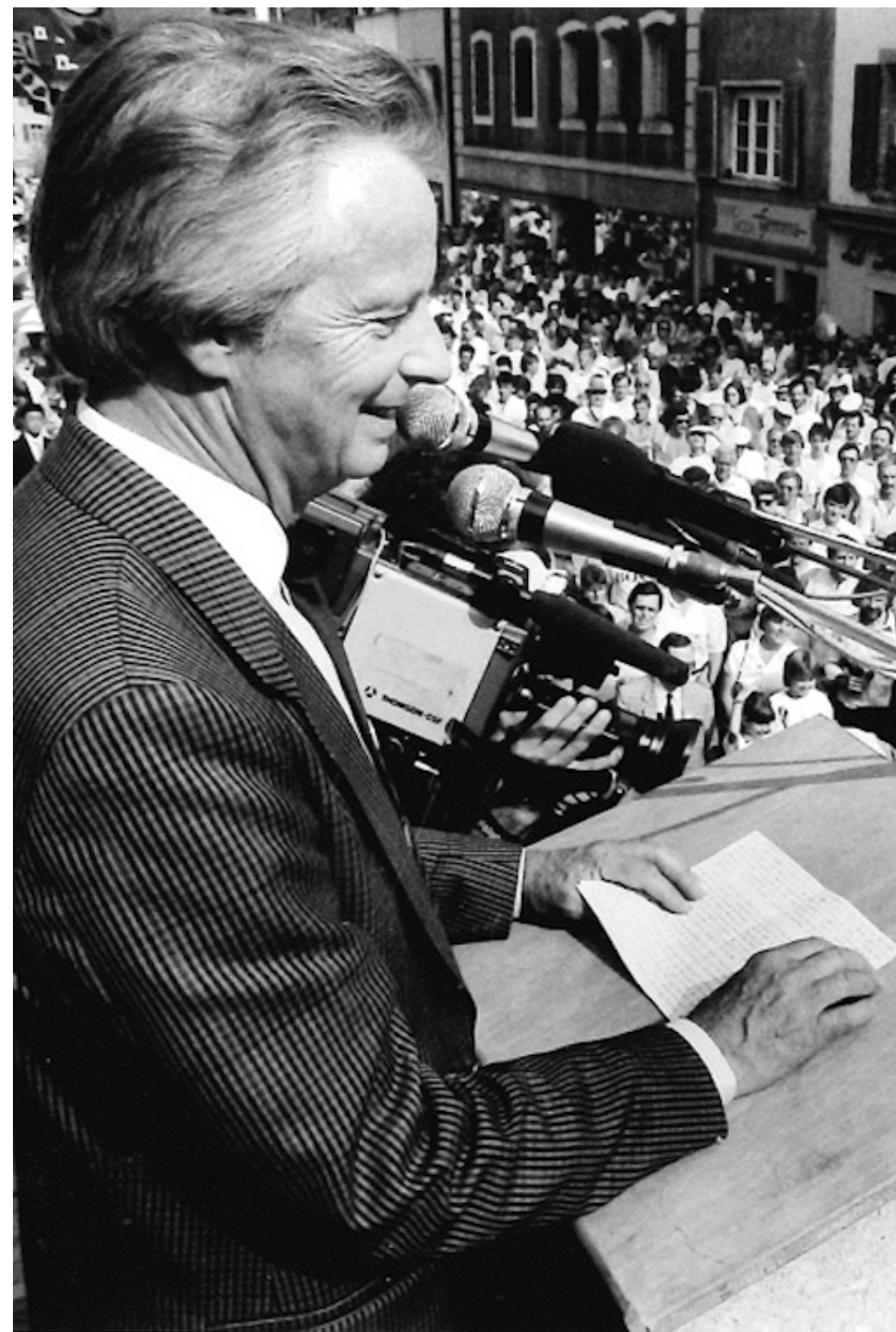
Tous sélectionnés aux festivals de Cannes ou de Berlin.

Parmi les productions de films de réalisateurs/trices suisses :

- **PAS DOUCE** de Jeanne Waltz
- **LES HOMMES DU PORT** d'Alain Tanner
- **MORE THAN HONEY** et **ELDORADO** de Markus Imhoof
- **WIN WIN** de Claudio Tonetti



De g à dr, R. Béguelin, P. Grimm, R. Schaffter, J. Cuttat, 1967, © Marcel Hêche / Galerie du Sauvage



Roland Béguelin, Fête du Peuple, © MAJ

Scénario et Réalisation	Pierre-Alain Meier
Montage, mixage et étalonnage	Nicolas Chèvre
Images additionnelles	Nicolas Chèvre, Benjamin Stebler
Titres, graphisme, affiche	Ilaria Albisetti
Assistant de production, régie	Noah Meier
Traductions	Monika Bregger
Administration	Stephenie Hernandez
Production	Chaya Meier

Une production Thelma Film AG, Undervelier

avec le soutien de UECS, Delémont, Cinéforum, la Loterie Romande, SSR Succès Passage Antenne, OFC Succès Cinéma

Distribution

Outside the Box
Chemin du Martinet 28,
1007 Lausanne
Tél. 021 635 14 34
info[at]outside-thebox.ch

Données techniques :

Suisse, 2024
Durée : 1 h 37'
ISAN 0000-0007-14AE-0000-X-0000-0000-C
© Thelma Film AG, 2024

**Le film sera offert gracieusement à toutes
les Jurassiennes et tous les Jurassiens dès
le 19 juin prochain, à l'occasion du
50^e anniversaire du célèbre plébiscite du
23 juin 1974.**



R. Schaffter, G. Donzé, R. Béguelin, 1974 © Bernard Willemin / Galerie du Sauvage